

N°38

La gazette du Renard



FÉVRIER 2022 • Bulletin d'informations communales



HISTOIRE p. **20**

**Saint-Michel de 1931-1945...
et Antonine Chavant ou 100 ans
d'une vie généreuse**

VIE LOCALE



**Urbanisme :
permis travaux** p. **8**

VIE ASSOCIATIVE



**Les pionniers
de l'Amicale** p. **12**

INFOS DIVERSES



**L'élevage
Artik Stars** p. **18**

**SAINT-MICHEL
DE SAINT-GEOIRS**





Édito

Le mot du Maire

Mesdames, messieurs,

A lors que 2021 vient de s'achever avec pour beaucoup d'entre nous le sentiment d'une année très particulière, nous espérons que 2022 soit plus heureuse, plus libre et surtout plus conviviale.

Pour la seconde fois depuis le début de mon nouveau mandat, je ne pourrais, à nouveau, pas vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux où nous pouvons échanger, et au cours de laquelle, je vous fais un bilan de l'année écoulée et du planning des événements et actions à venir dans la commune.

Aussi, c'est par l'intermédiaire du bulletin municipal et avec beaucoup de sincérité que je vous présente, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour 2022. Que vous puissiez partager des moments de bonheur et de fraternité avec tous ceux qui vous sont chers.

L'année 2021 aura été malgré les contraintes sanitaires dues à cette épidémie, une année bien remplie et ce grâce à l'ensemble du conseil municipal : adjoints, conseillers et conseillères, qui ont su répondre présents dans les différentes missions et commissions dans lesquelles ils s'étaient engagés et je les en remercie.

Notre commune vit aussi chaque jour, grâce à l'activité de ses habitants, artisans, agriculteurs et aussi de nos nombreuses associations dont je remercie les présidentes, présidents et les bénévoles pour leur dynamisme dans la gestion des événements qui nous permettent de bien vivre ensemble. C'est grâce à eux et à vous que notre commune reste accueillante et attractive. C'est pourquoi je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.

Notre école fait aussi partie de cette vie active et ce, grâce aux enseignants qui sont aux petits soins pour nos enfants mais également à l'ensemble des employés communaux pour leur travail compliqué par cette pandémie et je les remercie tous pour leur investissement.

Maintenant nous allons faire un peu le bilan de cette année écoulée, **nous avons réalisé un certain nombre de projets** qui améliorent le quotidien de chacun et de notre environnement :

- l'interconnexion du réseau d'eau est terminée après plusieurs mois de travaux
- l'enfouissement des lignes moyennes tensions est toujours en cours mais devrait s'achever courant mars si le transformateur arrive dans les délais
- les travaux d'isolation des combles de la mairie pris en charge à 80% par l'État ont été faits cet automne
- le crépi du mur du cimetière a été rénové
- le remplacement de la chaudière de l'usine a été effectué

Nos projets pour 2022 :

- constituer le dossier de subvention pour la rénovation des bâtiments de la commune pour une réalisation en 2023
- mise aux normes des appartements dont la commune est propriétaire
- enrochement de la route de la Croix Toutes-Aures et réfection du chemin de la Selle suite aux dégâts dus aux orages
- confection d'un revêtement sur le chemin du Suel suite aux travaux pour l'eau
- réalisation d'une fresque sur le bâtiment de la station de pompage au Petit Moulin
- lancement de l'étude pour redynamiser le terrain de jeux en dessous de l'école et pour la possibilité de créer une aire de jeux pour les plus petits
- mise en route du point de compostage collectif
- étude mutualisée avec Bièvre Isère sur la défense incendie et sur le réseau d'eau pluviale

Pour finir, dès que les conditions sanitaires le permettront, nous vous convierons pour un moment de partage et d'échange sur les projets en cours et réalisés afin de faire un état des lieux de vos demandes et de vos attentes.

Je vous renouvelle, et j'y associe l'ensemble du conseil municipal, tous mes meilleurs vœux pour cette année 2022.

En espérant pouvoir vous retrouver le plus tôt possible autour de moments partagés et conviviaux.

Joël MABILY
Maire de Saint-Michel

Sommaire n°38

VIE LOCALE 4

Municipalité 4

- Armistice
- Projet communal : fresque
- Inscription sur les listes électorales
- L'emblème du Renard

Communication 4

- Application Politeia

Travaux 5

- Les travaux de voirie au village
 - Changement de la chaudière de l'usine
 - Bâtiment communal : Isolation des combles
 - Sécurisation du réseau d'eau par Bièvre Isère
 - Enfouissement des lignes moyennes tensions par ENEDIS
 - Pose de poteaux incendie
 - Isolation des combles de la mairie
- Illuminations

Urbanisme 8

- Dépôts de permis travaux

Commission sociale 6

- Téléthon

VIE SCOLAIRE 11

- Le père Noël à l'école des Petits Malins

VIE ASSOCIATIVE 12

Don du sang 12

- Histoire de l'Amicale
- Calendrier des collectes 2022

L'ACCA 14

- Matinée boudins

La Fraternelle 14

- Sapin de l'amitié

Le club de l'Amitié 14

- Activités réduites

La vie au village 15

- Saint-Michel sous la neige
- Calendrier des festivités 2022
- Un petit tour au village miniature : interview

INFOS DIVERSES 18

- Entrevue entreprise : l'élevage Artik Stars

HISTOIRE 20

- Saint-Michel de 1930 à 1945
- Antonine Chavant : une vie généreuse

État civil

NAISSANCES

2 mai 2021

Victor MÉARY

5 novembre 2021

Léo DELAYE

MARIAGE

2 octobre 2021

**Ingrid TUDELA
et Jean-Marc ORO**

DÉCÈS

31 janvier 2021

Christian MARTIN

17 juillet 2021

**Antonia ROJAT
née GINET**

Infos utiles

Mairie de Saint-Michel

1550 route de la Forteresse
38590 Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Tél. **04 76 65 48 83**

Mail : mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

Web : <https://mairie-stmichelstgeoirs.com>

Horaire d'ouverture

- Lundi de 13h à 16h30
- Jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30

Le secrétariat est ouvert également le vendredi de 8h à 13h (**hors-public**)

Centre de vaccination Bièvre-Isère

Vous pouvez prendre rendez-vous :

Par téléphone au **04 76 93 94 73**

Ou directement en ligne sur Doctolib :

<https://bit.ly/35I6U5Q>

Déchèterie

Route de la Frette - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs
Tél. **04 76 93 44 16**

- Lundi 14h - 18h (17h en hiver)
- Mardi Fermé
- Mercredi à samedi 9h - 12h ; 14h - 18h (17h en hiver)
- Dimanche Fermé

Déchets végétaux

Il est interdit de brûler des déchets verts

(végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.

Pollution atmosphérique

Pour les épisodes de pollution atmosphérique les informations sont disponibles sur le site : www.air-rhonealpes.fr, rubrique « L'air de ma région/Episodes de pollution ».

Ramassage des poubelles

Les jeudis des semaines paires

Nuisances sonores

L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, est limité aux horaires suivants :

- en semaine, de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

La Ressourcerie

200 route du village - 38870 St-Pierre-de-Bressieux
Tél. **04 27 69 00 62**

Permanence Assistance Sociale

54 route de Brézins - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs
Tél. **04 76 91 91 00**

La Poste Tél. **36 31**

Samu Tél. **15**

Gendarmerie Tél. **17**

60 route de Chartreuse - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Pompier Tél. **18**

Urgences Tél. **112**

Médecin

Cabinet médical : **04 76 65 41 58**



Bulletin municipal de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Responsable de la publication :
Joël MABILY

Comité de rédaction :
Nadège REY, Joël MABILY

Crédit photos : Lucie ROJAT,
Nadège REY, Bernard DURAND,
AdobeStock, services municipaux,
associations et contributeurs

Réalisation : Bernard DURAND
Impression : Imprimerie ROCHAT
(04 74 20 51 10)

Diffusion : Services municipaux

Merci à tous les contributeurs
de ce numéro.

Municipalité

Armistice

En ce 11 novembre 2021 s'est tenue la cérémonie de commémoration de l'armistice.

Cette année, malgré un contexte sanitaire encore tendu, la cérémonie s'est déroulée dans un format moins restreint tout en respectant les mesures de distanciations.

Merci aux habitants, aux conseillers municipaux ainsi que Myriam Laïdouni-Denis, conseillère régionale et habitante du village qui ont accompagné M. le Maire, Joël MABILY, au monument aux morts. « Il ne faut pas oublier ceux qui se sont battus pour notre liberté. Ne pas oublier que la paix n'est pas une évidence »

Joël MABILY,
maire de Saint-Michel



Projet fresque

Objectif : moderniser notre village.



À l'entrée du village, côté Petit Moulin, les travaux d'apport d'eau ont fait sortir de terre une station de pompage. L'idée est née dans l'esprit de M. le Maire de

profiter de ces murs pour composer une fresque. Le conseil municipal a opté pour l'intégration des jeunes du village.

En collaboration avec l'accueil de Loisirs du mercredi après-midi de Saint-Siméon-de-Bressieux, nos jeunes vont pouvoir se pencher sur cette réalisation.

Entre étude, projet et mise en application qui se dérouleront de mars à mai, nous pourrions admirer leur travail d'ici le printemps.

Inscription sur les listes électorales

Pour voter en 2022, il faut être inscrit sur les listes électorales !

Date limite en ligne le 2 mars 2022.

Prochaines dates à retenir :

Elections présidentielles (10 et 24 avril 2022) et législatives (12 et 19 juin).

Les demandes peuvent être déposées tout au long de l'année et au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour du scrutin par courrier ou en mairie. L'inscription est automatique dans certains cas, mais il faut faire la démarche si vous avez déménagé par exemple.

Vous pouvez effectuer une Demande d'inscription sur les listes électorales en ligne sur le site : Service-public.fr

Une fois enregistrée, la demande arrive en mairie et sera finalisée.



Prévoir de joindre une Pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Vous recevrez une lettre de confirmation d'inscription par la Mairie.

Votre carte d'électeur sera envoyée quelques semaines avant les élections.

Vous pouvez toujours venir vous inscrire à la Mairie, bien sûr, si vous le préférez !



L'emblème du Renard à Saint-Michel, une explication attendrissante

Les jeunes garçons du village épousaient les jeunes filles de BRION, nos voisins.

Ainsi les Brionnais ont alors exprimé :

« Les renards viennent manger nos poules ! ». Il s'agit ici d'une anecdote qui donne le sourire et pourrait bien donner le sens de notre symbolique RENARD.

Communication

Application Politeia



71 abonnés à ce jour !

Merci de votre implication et intérêt, continuons en ce sens.

Pour les personnes qui n'ont pas encore opté pour ce moyen de communication, nous restons à votre écoute pour vous expliquer comment faire, comment ça marche et l'utilité de ce service.

N'hésitez pas à revenir vers nous, nous pouvons nous déplacer sur prise de rendez-vous auprès de la mairie ou par mail à commairie.stmichel@orange.fr



Travaux voirie

Les travaux au village

Cet automne a été chargé en travaux : l'eau potable et l'enfouissement des lignes moyennes tensions.

Je remercie l'ensemble des riverains des hameaux concernés pour leur patience et leur compréhension concernant la gêne occasionnée mais également l'entreprise qui a su faire preuve de bon sens.

Aujourd'hui, la connexion de **notre réseau d'eau est terminée.**

Voici le nouveau fonctionnement :

les sources des Arêtes restent prioritaires, ensuite celle de la Chessière prend le relai et maintenant en cas de forte baisse du niveau, la nouvelle station de pompage vient compenser le manque d'eau. Tout cela est géré automatiquement et permet aussi une mise en route, deux fois par semaine, pendant les heures de forte consommation, pour brasser l'eau dans la bache de reprise. Cette nouvelle eau provient des sources de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs via le piquage de Brion.



Coffrage de la station

Nous en avons profité pour poser un nouveau **poteau d'incendie** sur le chemin du Pré Marais et pour en remplacer deux autres qui n'étaient plus aux normes sur le chemin du Suel (coût total : 9 540 € TTC).



Poteau d'incendie du Pré Marais

Concernant l'**enfouissement**, les travaux sont presque terminés. Du retard a été pris sur le planning initial dû à des problèmes d'approvisionnement du transformateur qui doit être posé sur le parking de l'école. Ce dernier devait être livré en octobre mais il n'arrivera qu'au mois de février. Normalement, si tout se passe bien, les prochaines coupures pour le branchement du nouveau réseau sont prévues pour mars. Les lignes aériennes ne seront pas retirées dans l'immédiat (sauf la partie sous l'église qui passe au-dessus des habitations) car le projet d'enfouissement d'ENEDIS ne se cantonne pas uniquement à notre commune, mais part de Brézins pour aller jusqu'à Roybon, sur un budget pluriannuel. Il est donc prévu de nous alimenter par ces lignes aériennes, pendant les autres tranches de travaux, pour éviter de longues coupures.

Nous avons également pu coordonner, avec l'entreprise Serpollet, le remplacement de la **conduite d'eau pluviale**, bouchée par des racines et traversant une propriété privée, pour la repositionner sur la voie publique et la reconnecter au réseau existant (coût total : 5 354€ TTC).

Mais le côté négatif de ces travaux est qu'une partie de notre ancienne conduite d'eau a été fragilisée par la tranchée faite à proximité, ce qui a provoqué des ruptures successives de cette dernière et bien sûr une gêne pour les usagers de ce secteur.

Suite à cela j'ai contacté le vice-président chargé de l'eau pour lui exposer la problématique et nous nous sommes rencontrés sur le terrain avec les services de Bièvre Isère pour trouver une solution. Il a été proposé de chiffrer le remplacement de la conduite du chemin du Beu au croisement de la Bascule vers l'abri bus et d'essayer de prévoir cette opération sur le budget 2023, si les finances le permettent car il y a aussi d'autres communes qui ont les mêmes problématiques.

Je conclurai cet article en remerciant l'ensemble des partenaires pour ces deux opérations.

Joël MABILY, maire de la commune

Illuminations

Embellir notre village pendant les fêtes de fin d'année est un objectif que notre équipe municipale souhaite accentuer tout au long de notre mandat. En 2021, nous avons alloué un budget de 4 479€ que nous reconduisons cette année. Vous avez pu observer de nouvelles décorations revêtues de bleu pour illuminer vos fêtes.



Travaux voirie

Station de pompage



Remplacement de la chaudière de l'usine



À la fin de l'hiver 2021, la **chaudière à fuel de l'usine** est tombée en panne. Suite à l'intervention du prestataire qui faisait l'entretien, il nous a été confirmé qu'il fallait la changer. Nous avons alors mené une réflexion pour la remplacer par une chaudière à granulés bois. Après avoir consulté plusieurs artisans, la solution du remplacement du fuel par du granulés s'est avérée compliquée à réaliser car le local est très petit et les nouvelles chaudières sont beaucoup plus grosses. De plus, le stockage du granulés posait problème. Étant donné l'urgence pour les locataires qui avaient besoin de se chauffer, nous sommes repartis sur une chaudière à fuel. Avant le remplacement de cette dernière, Gilles a mis un petit coup de peinture au local.





PLAN



Le Suel : remplacement de 2 poteaux incendie

Rénovation du crépi du mur du cimetière



Mairie : isolation des combles

Le département avait lancé un appel à projet en 2021 pour l'**isolation des combles des bâtiments publics**, nous nous sommes alors inscrits dans ce plan, ce qui nous a permis de faire toute l'isolation des combles du bâtiment de la mairie. Le coût étant pris en charge à 80% par l'État. Nous avons dû effectuer une corvée de nettoyage avant de lancer l'opération. Les travaux ont été réalisés au mois de décembre 2021.



Urbanisme

Dépôts de permis travaux

Maison individuelle : quelles autorisations, pour quels travaux ?

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Avant de commencer les travaux, il est conseillé de **démander un certificat d'urbanisme** pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire.

Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

Pas facile de savoir ce qu'il faut demander ni dans quelle situation déclarer des travaux.

Pour vous aider, nous avons établi une illustration récapitulative des démarches administratives en urbanisme à déposer.

Attention toutefois, ceci est à titre indicatif, il y a certains cas particuliers selon les aléas des terrains.

Nous invitons chaque demandeur de se rapprocher du secrétariat de mairie pour confirmer le formulaire avant de le remplir.

Les zones classées A (agricoles), en application du règlement : ces zones sont dédiées à l'agriculture et la construction y est généralement impossible sauf, dans certains cas précis : par exemple, si les nouvelles constructions ont pour but l'exploitation agricole.

Les zones classées N (naturelles), en application du règlement : la construction y est généralement impossible pour des raisons environnementales.

UN = constructibles.

Démolition (Permis de démolir)

Affouillement et exhaussement

- jusqu'à 100m² **PF**
- si hauteur ≥ 2m et si plus de 100m² **DP**

Enrochement / mur de soutènement **PF**
(mais interdit à moins de 2 mètres des limites séparatives)

Appentis, auvent et assimilés accolés à la maison

- Surface > 5 et ≤ 20m² en zone A et N **DP**
- Surface > 20m² en zone A et N **PC**
- Surface > 5 et ≤ 40m² en zone UN **DP** (sauf exception)
- Surface > 40m² en zone UN **PC**

Panneaux photovoltaïques

- Quelque soit la surface **DP**

Réfection de toiture **DP**
si la réfection est à l'identique

Création ou modification d'ouverture **DP**

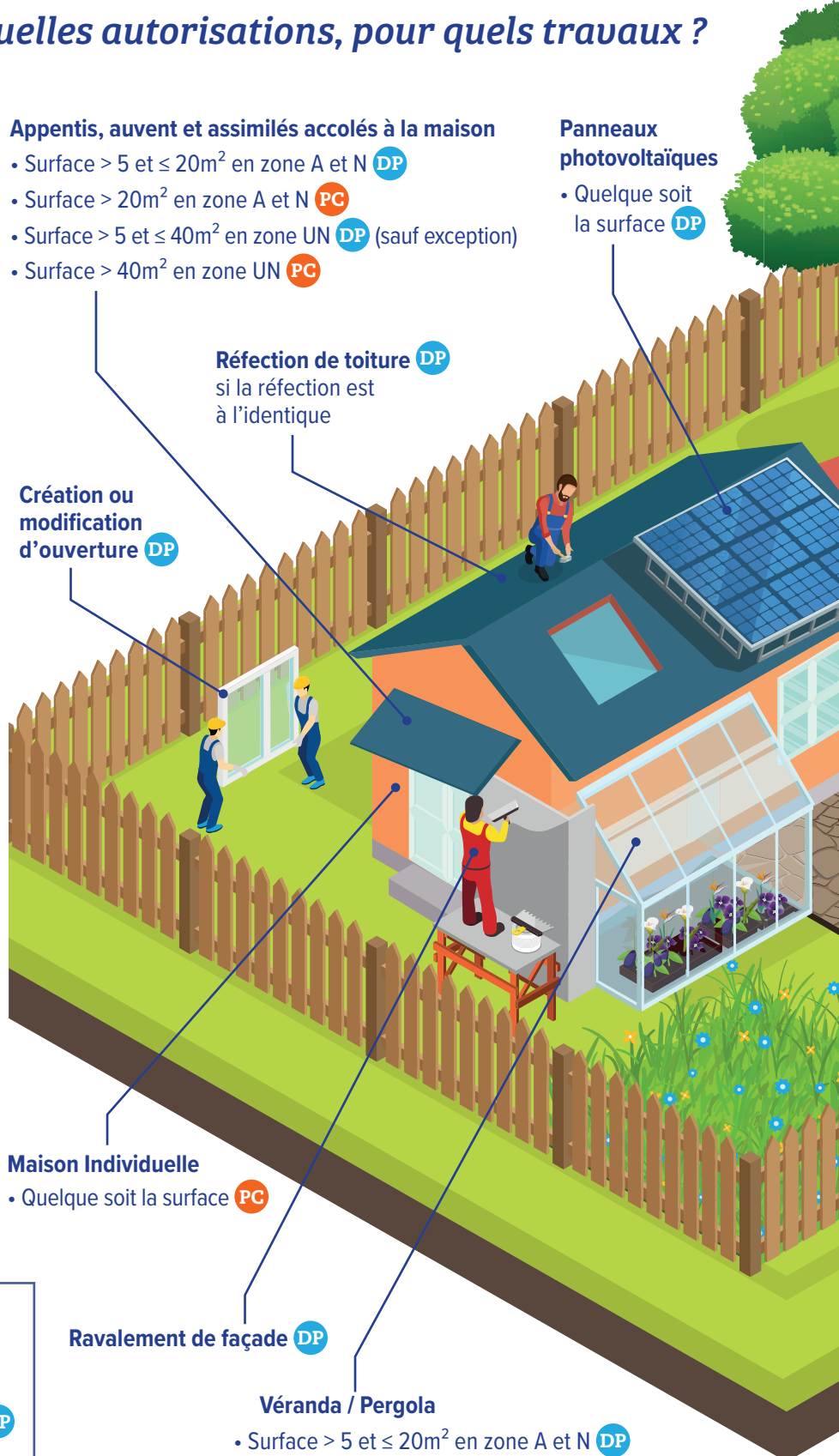
Maison Individuelle

- Quelque soit la surface **PC**

Ravalement de façade **DP**

Véranda / Pergola

- Surface > 5 et ≤ 20m² en zone A et N **DP**
- Surface > 20m² en zone A et N **PC**
- Surface > 5 et ≤ 40m² en zone UN **DP** (sauf exception)
- Surface > 40m² en zone UN **PC**



DP DÉCLARATION PRÉALABLE

PC PERMIS DE CONSTRUIRE

PF PAS DE FORMALITÉ

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est désormais possible de déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme sur internet !

Dorénavant, toutes les communes sont en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Cette démarche s'inscrit dans un processus plus global de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne. Grâce à la dématérialisation, **vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne**, à tout moment et où que vous soyez, dans **une démarche simplifiée**.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des mairies : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne, **faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !**

Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

À noter **qu'il est toujours possible**, pour les personnes qui ne souhaitent pas utiliser ce processus numérique, **de déposer sa demande d'autorisation par voie papier** en mairie.

Garage accolé à la maison

- Surface > 5 et ≤ 20m² en zone A et N **DP**
- Surface > 20m² en zone A et N **PC**
- Surface > 5 et ≤ 40m² en zone UN **DP** (sauf exception)
- Surface > 40m² en zone UN **PC**

Garage non accolé à la maison

- Surface > 5 et ≤ 20m² **DP**
- Surface > 20m² **PC**

Abris de jardin et assimilés

- Surface > 5 et ≤ 20m² **DP**
- Surface > 20m² **PC**

Piscine

- Surface < 10 m² **PF**
- Surface > 10 et ≤ 100m² **DP**

Changement de destination

- Sans modification de l'aspect extérieur ou des murs porteurs **DP**
- Avec modification de l'aspect extérieur ou des murs porteurs **PC**

Extension d'habitation

- Surface > 5 et ≤ 20m² en zone A et N **DP**
- Surface > 20m² en zone A et N **PC**
- Surface > 5 et ≤ 40m² en zone UN **DP** (sauf exception)
- Surface > 40m² en zone UN **PC**

Clôture **DP** Haies **PF**

Terrasse

- Au niveau du terrain naturel ou légère surélévation (jusqu'à 50cm) **PF**
- Si surélévation supérieure à 50cm **DP** ou **PC** (suivant la surface)

Votre projet en quelques clics

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? Déposer une demande de permis de construire ou d'aménager ?

Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme **par voie numérique** se fait uniquement par l'intermédiaire **d'un portail informatique accessible depuis un site dédié et sécurisé sur Internet**. Aucun dépôt par simple mail ne sera accepté.

Ce portail est mis en place sur l'ensemble des communes du territoire de Bièvre Isère.

Déposez votre dossier sur :

<https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique>

Après avoir créé votre compte, accédez à votre espace pour déposer votre dossier et vos pièces complémentaires, suivre votre procédure d'instruction ou encore obtenir votre arrêté une fois le dossier instruit.

Commission sociale

Téléthon

Notre commune est solidaire et participe au Téléthon.

Cette année le froid était bien présent mais nous avons été heureux de constater une belle participation de nos habitants.

Dès 11 heures, il était possible de déguster des soupes réalisées par la commission sociale du conseil municipal et de boire un bon vin chaud.

C'était l'occasion d'encourager les randonneurs de la marche des Coteaux. Une participation de 5 euros était demandée au profit du Téléthon.

A 18 heures, avec une forte participation des habitants et villages alentours, un concert était organisé à l'église où nous avons pu entendre le groupe de chanteuses les

Cantafiori, ainsi que les voix du Billoux, un chœur d'hommes puissant et envoûtant. Un fabuleux voyage en chansons accompagnés d'une collation en vin chaud et soupes pour se réchauffer dans le respect des gestes barrières. Chaque boisson a pu accroître la participation pécuniaire du village pour le Téléthon.



Les Voix du Billoux, chœur d'hommes de Saint-Geoirs (chansons françaises)



Les Cantafiori, chœur de femmes de Saint-Étienne-de-St-Geoirs (chants corses et du monde, à cappella)



Il y avait de l'ambiance autour de l'école des Petits malins. Photo Lucie

Le père Noël à l'école des Petits Malins



En attendant le 24 décembre, c'est à l'école des Petits Malins que les enfants ont vu le père Noël arrivé en calèche et conduit par Lucie Rajat

En effet, cette année maîtresse Sandra et les enfants ont envoyé une lettre au père Noël, accompagnée de dessins parce qu'ils ont tous été bien sages.

« Si tu as le temps, père Noël, de passer à notre école pour nous faire un coucou, nous aimerions tant te voir »

Le père Noël a naturellement accepté cette belle invitation et a distribué quelques friandises sous les yeux ébahis des petits.



Don du sang

L'Amicale des donneurs de sang : de

Au siècle dernier, Saint-Michel a été aux avant-postes concernant les collectes de sang dans la région, et c'est grâce à une poignée d'hommes et de femmes remplis de bonne volonté qu'est née l'Amicale des donneurs de sang.



Henri Détroyat, un pionnier dans le secteur

Ouvrier modèle et modeste, aimant peu parler de lui, Henri Détroyat (papa d'Albert) est une personne efficace, aimé de tous et ignorant qu'il est généreux. Conseiller municipal de Saint-Michel, il se consacre depuis 1954 à cette œuvre du don du sang. En 1957, il est le premier responsable des collectes, épaulé en la circonstance par le docteur Maurice Fabre. En 1976, avec un nombre de 50 dons, il reçoit la **médaille d'or avec étoile**, distinction rarement attribuée. En mai 1982, alors vice-président de l'Amicale et en retraite depuis peu, il est nommé **chevalier dans l'ordre national du Mérite**. Le nombre de dons du sang effectués sont considérables... plus de 100 en tout ! Il est décédé le 13 février 1993 à l'âge de 70 ans.

Photo de la carte d'identité de Donneur de Sang, 1954

Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Région Stéphanoise
 La Mairie - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs
 Mail : contact@dondesang38590.ovh
[facebook](https://www.facebook.com/dondusang) <https://www.facebook.com/dondusang>.SESG

1952-1963 - Les prémices

Dans les années **1952-1953** le docteur FABRE s'occupe de la formation d'un groupe de secouristes à Saint-Michel, parmi lesquels se trouvent : M. Pierre MARINET, curé ; M. André CHAVANT, instituteur ; M. Henri DÉTROYAT ; M. Léon CHAMPON ; M. Pierre CHAMPON ; Mme Thérèse Guillot et Mme Thérèse DYE.

Il est souvent question de transfusion sanguine qui est en train de prendre de l'importance à cette époque.

Le **2 février 1954**, le groupe décide avec enthousiasme d'organiser une première collecte de sang à la salle des fêtes. 40 donneurs participent à cette grande première.

“ Plus tard, les collectes ont lieu au restaurant Jousard “Chez Marguerite” avec les traditionnelles frites, mais avec l'affluence des donneurs, 4 kg de patates ne suffisent plus, il faut maintenant **50 kg !** ”

1964 - Le déclenchement

En **juillet 1964**, Francis DYE, jeune agriculteur à La Forteresse, est victime d'un très grave accident de tracteur. Émus par ce drame, les populations de La Forteresse et des villages voisins se mobilisent. Une centaine de personnes affluent pour donner leur sang. Grâce à cinq interventions chirurgicales et plus de **50 transfusions sanguines**, le jeune homme échappe miraculeusement à la mort.



1968 - Naissance de l'Amicale

Suite à cette mobilisation, M. René ANDRÉ-POYAUD (beau-frère de François DYE), avec l'aide entre autre de M. FABRE, M. DÉTROYAT et M. Baptiste RIVAL alors maire de La Forteresse décident de former un groupement.

C'est ainsi que le **8 mars 1968** est créée “**L'Amicale des donneurs de sang de la région stéphanoise**”, avec pour président M. ANDRÉ-POYAUD.

Saint-Michel est représenté par MM. Henri DÉTROYAT, Guy COUTURIER, Gilbert REBOUD et Léon CHAMPON.

6 villages forment L'Amicale : Saint-Étienne, Brion, Plan, Saint-Geoirs, La Forteresse et Saint-Michel.

Très vite les collectes prennent de l'importance : 148 donneurs en **1967** ; 250 en **1968**. Ces collectes sont au nombre de 3, réparties entre Saint-Étienne, Saint-Michel et La Forteresse.



la naissance à aujourd'hui

1976 - Le développement

Devant le nombre de plus en plus important de donneurs (140 en moyenne par collecte), le temps d'attente devient un problème pour les donneurs et les organisateurs du Centre de transfusion sanguine.

Décision est prise de passer de 3 à 6 collectes. Le village de La Frette se charge des 2 dernières collectes et devient ainsi la 7^e commune à rejoindre L'Amicale. Le **1^{er} janvier 2000**, le Centre de transfusion sanguine devient l'**EFS** (Établissement Français du Sang).



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

2006 : une 7^e collecte est organisée à Plan jusqu'en 2013.

2009 : 2 nouveaux prélèvements sont ajoutés, ce qui porte à 10 le nombre de collectes par an.

2010 - Création d'un logo

Une petite fleur voit le jour ornée de 7 pétales représentant les 7 communes de l'Amicale.

2011 : Une nouvelle commune arrive. Saint-Hilaire-de-la-Côte se rallie à l'Amicale. Un 8^e pétale est donc rajouté à la fleur du logo. Une collecte est effectuée dans cette commune le 5 novembre 2012.

2019 - Covid-19 : les conséquences

Année 2019 :

1 039 personnes enregistrées > 935 prélèvements

Année 2021 :

885 personnes enregistrées > 791 prélèvements
Soit près de **150 dons en moins** depuis la pandémie.



Les présidents depuis 1968

1968-1993	René ANDRÉ-POYAUD	La Forteresse
1993-1996	Patrick LOCHON	Saint-Michel
1996-2001	Michel CHAMPON	Saint-Geoirs
depuis 2001	Jean-Michel LEFRANÇOIS	Saint-Geoirs

M. René ANDRÉ-POYAUD, fondateur et 1^{er} président de l'Amicale



Gestes barrières et mesures d'hygiène

À l'arrivée des collectes, chaque donneur doit se laver les mains, se désinfecter et prendre un masque fourni par l'EFS.

Il n'y a pas besoin de faire un test de dépistage du Covid-19 ni besoin de présenter un pass sanitaire ou vaccinal.

Pour une meilleur organisation, réservez votre RDV sur :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

... et le code QR pour les utilisations de smartphone.



Calendrier des collectes 2022

DATES	LIEUX	HORAIRES	INFORMATIONS
Lundi 14 mars	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	Pas de mini-garderie
Lundi 21 mars	La Frette	16h-19h30	
Lundi 23 mai	La Forteresse	16h-19h30	
Lundi 30 mai	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	
Lundi 22 août	La Frette	16h-19h30	
Lundi 29 août	Saint-Michel-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	
Lundi 31 octobre	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	
Lundi 7 novembre	Saint-Hilaire-de-la-Côte	16h-19h30	

Le don du sang, un acte citoyen !

À Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, l'acte de générosité ne prend qu'une petite heure pour le don de sang et un peu plus pour le don de plaquettes comme ici pour Maguy Champon et Patrick Lochon et tout semble bien se passer !

Alors, pourquoi pas vous ?



La chasse - ACCA

Matinée boudins

Notre matinée boudins s'est déroulée le 23 janvier dernier, attendue depuis deux ans puisqu'elle n'avait, malheureusement, pas eu lieu l'année précédente. En raison des conditions sanitaires, l'organisation a été différente, dans une ambiance un peu moins conviviale que les autres années. Mais ce fut une réussite pour une première vente sur réservations car nous avons vendu tous nos produits et nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce succès. Par ailleurs, une saison de chasse accomplie avec nos 7 chevreuils prélevés sur la commune et 10 sangliers prélevés avec l'ACCA de Saint-Geoirs. Maintenant, l'objectif est de prélever quelques renards pour finir la saison.

Brandon BOIS,
président de l'ACCA



La Fraternelle

Un beau sapin pour consolation !

C'est encore dans une drôle d'ambiance que nous avons passé ces fêtes de fin d'année.

On aimerait pourtant que tout reprenne son cours. Mais c'est encore bien compliqué. Il est même parfois bien difficile de se retrouver pour faire de simples réunions. Pour l'année 2022, nous avons réfléchi et prévu des festivités plutôt en extérieur, d'ailleurs nous avons fini l'année 2021 par notre rencontre autour du **Sapin Magique**. Ce n'est pas le sapin qui a de la magie, c'est la rencontre que l'on peut faire autour, alors que l'année précédente chacun était venu à son gré décorer le sapin, cette fois-ci les enfants ont pu créer des décorations et les accrocher. Nous avons terminé en partageant un verre.

Nous comptons sur vous, cher villageois, pour créer, décorer, la place de l'église pour que ce lieu et ce moment deviennent vraiment magiques.

Le 19 mars ce sera le printemps du carnaval qui nous rassemblera, en août notre journée Fraternelle avec son rendez-vous aux Arêtes, puis nous espérons pouvoir faire notre repas de la Saint-Michel.

En attendant nous vous souhaitons à tous une excellente année 2022 pleine de partage et de bonne humeur. Fraternelle salutation.

Danièle GUILLOT,
présidente de La Fraternelle



Décoration
du Sapin
Magique



Des enfants très appliqués
à la confection des décorations

Le club de l'Amitié

Activités réduites

L'année 2021 se termine encore sous l'emprise de la crise sanitaire.

En 2021 le club de l'Amitié a cessé ses activités et fermé ses portes durant le 1^{er} semestre.

De ce fait, la journée "Portes ouvertes" (principale ressource de notre Club) prévue le 11 avril 2021 a été annulée ainsi que le repas de Noël.

Une reprise timide des activités a eu lieu le 2^{ème} semestre.

Toutefois, malgré cette crise sanitaire, cette année encore, le club de l'Amitié a tenu à fêter les anniversaires de ses aînés et 7 membres du club se sont vus remettre un bon d'achat.

Si la situation sanitaire s'améliore et le permet, la **journée « Portes Ouvertes » aura lieu le dimanche 10 avril 2022** à la salle de La Fraternelle.

Venez nombreux pour soutenir notre club. Que cette année vous apporte joie, bonheur et santé.

Françoise MOLINARI,
présidente du Club



Saint-Michel sous la neige !

1^{er} décembre 2021

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2022

Sous réserve des consignes sanitaires

Chaque association informera du maintient de ses manifestations

DATES	FESTIVITÉS	ASSOCIATIONS
Samedi 5 mars	Carnaval à Brion	Sou des Écoles des Coteaux
Samedi 19 mars	Printemps du carnaval	La Fraternelle
Dimanche 3 avril	Randonnées pédestres*	Sou des Écoles des Coteaux
Dimanche 10 avril	Portes ouvertes	Club de l'Amitié
Dimanche 15 mai	Vente de brioches	Sou des Écoles des Coteaux
Samedi 28 mai	Fête des mères	Mairie
Date à préciser	Kermesse - École de Saint-Geoirs	Sou des Écoles des Coteaux
Mardi 21 juin	Fête de la musique	Mairie
Samedi 23 juillet	Concours de pétanque	Mairie
Dimanche 7 août	Journée Fraternelle	La Fraternelle
Samedi 17 septembre	Journée du patrimoine	Mairie
Dimanche 2 octobre	Repas de la Saint-Michel	La Fraternelle
Samedi 26 novembre	Téléthon	Mairie
Samedi 10 décembre	Rencontre autour du sapin magique	La Fraternelle
Les 3 - 4 - 10 - 11 - 17 et 18 décembre 2022 7 et 8 janvier 2023	Découvert de la crèche de l'église - Village miniature	Le Clocher de Saint-Michel

* Rassemblement : terrain de pétanque de Saint-Michel.

Un petit tour au Village miniature



La passion et le savoir-faire du travail du bois animent Michel CHAMPON, habitant de notre village depuis de longues années.



Michel devant sa dernière création : la maison de Marguerite Joussard située au Suel

C'est parce qu'il faut souligner les talents de Saint Michel que dans ce numéro, nous allons faire un plus grand tour au village miniature.

Chaque année depuis **2013**, nous avons la chance de pouvoir contempler le travail de minutie et de patience de Michel en réalisant des maisons miniatures.

Particularité : ce sont celles de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs !

Ces maisons de caractère retracent également l'histoire des habitants du village car ce travail ne s'arrête pas là, elles sont mises en scène. Certains santons ressemblent même à quelques Micharauds !

2018 pour s'occuper de faire évoluer et gérer les visites de la crèche de la nativité. Danièle GUILLOT mettait en exergue les ouvrages réalisés par ses enfants. L'idée des 1^{ères} maisons naissait.

Et c'est en admirant la crèche personnelle de Michel que Danièle l'invita à réaliser ces propres œuvres à l'occasion de l'exposition annuelle durant les fêtes de fin d'année.

Et depuis **2013**, une maquette de maison puis deux et tout un village sort de terre d'année en année.

Avec un village miniature qui s'agrandit, il a fallu créer un podium. Michel est aidé par

Ce n'est pas sans émotion que des souvenirs surgissent.

Suivons le chemin de la naissance d'une idée jusqu'à l'exposition :

Depuis de nombreuses années, la crèche de Noël est réalisée dans l'église de Saint-Michel.

En **2006**, une équipe de bénévoles se forme (Danièle, Martine, Brigitte, Marie-Annick) jusqu'en

Bruno, Claude, Gilles, Bernard, Fred, avec la complicité de Martine et Françoise pour la mise en place de la crèche et du village miniature à l'église.

Merci au Père RIVOLLET qui depuis tout ce temps accepte à ce que cela se fasse dans l'église et le perpétu. Cela demande d'utiliser toute une partie de l'église et d'enlever quelques bancs.

2020 : Madeleine MEUNIER a créé pour cette édition, l'historique de chaque maison qui a été affichée sur les colonnes permettant de retracer leur histoire. L'exposition en est encore plus riche.

Et pour cette année **2021**, quelques nouveautés : la maison natale de Marguerite, née Joussard, qui aurait eu 109 ans cette année, célèbre dans le village, a suscité un engouement pour aller voir cette reproduction. Nous avons pu découvrir également l'Oasis avec des animaux venus des sables.

Le décor s'est étoffé depuis le début de l'aventure. Depuis quelques temps, un jeu de lumières est venu le mettre en valeur avec l'aide précieuse de Frédéric SORIA qui installe et prête son matériel.



Justement rentrons dans l'aventure...

Quels matériaux sont utilisés pour ces réalisations ?

Du naturel ! Bois, pierre, écorce, mousse, feuilles broyées. Pas de carton ni plastique. Tout de la récup. Michel va chercher lui-même ses matériaux et créer son stock dans la nature, au détour d'une promenade.

Autre matériau : la colle pour assembler tout ceci.

Retraité du métier de Charpentier, Michel CHAMPON est alors bien équipé pour le travail du bois.

Combien de temps faut-il pour réaliser une maquette ?

Il faut compter en moyenne 60 heures de travail, de patience et minutie.

Combien de maquettes ont vu le jour depuis le commencement ?

Des pigeonniers, des tas de bois, des puits les bassins dans les cours. Parmi ses créations, on y trouve les maisons des familles GUILLOT, DYE, JACQUEMET, COUTURIER, MONNET et bien d'autres. Mais aussi l'église et le séchoir à noix.

11 maisons ont été réalisées à ce jour + 1 séchoir

Combien de temps vous faut-il pour le montage de l'exposition ?

3 semaines selon les disponibilités de chacun afin de pouvoir mettre en place le podium, installer chaque maquette, la lumière, le décor.

Quels sont les projets ?

Après la maison de Marguerite, la suite logique est la reproduction de son restaurant. Un souhait est émis de continuer l'exposition jusqu'à la chandeleur et pourquoi pas organiser une animation à cette occasion. Depuis l'ouverture de l'exposition, le nombre de visites ne cesse de s'accroître. De 4 visites par an, 2 jours supplémentaires ont été octroyés en 2021.

Le nombre de visiteurs s'étend chaque année : 350 personnes en 2020 malgré la crise sanitaire et environ 500 personnes cette fin d'année (+40%).

Pour l'édition de 2022, encore deux dates supplémentaires intégreront le calendrier de visites. Probablement les mercredis afin d'ouvrir un plus large choix à tous.

Mais tout ceci, effectué 100% en bénévolat, demande de la main d'œuvre et des moyens pécuniaires.

À ce jour, 5 personnes gèrent et contribuent à l'existence de cette aventure avec leurs moyens personnels. Quelques dons permettent d'acheter des santons mais le budget manque pour embellir le décor.

Cette action éveille la curiosité et est au cœur de notre village.

Elle suscite un intérêt des alentours et est plébiscité par plusieurs articles dans le Dauphiné.

Différents maires des communes avoisinantes, le conseil municipal ainsi que Yannick NEUDER les encouragent vivement à continuer.

Certains visiteurs ont même demandé d'envisager de passer dans une émission de France 3.

Un geste, un moment de votre temps, une aide est si précieuse. Qui sait, si on tend la main, quelques personnes supplémentaires pourraient aider un moment, une journée ces bénévoles le temps d'installer l'exposition et même plus.

Interview réalisée par **Nadège REY**, responsable Commission communication



1



2



3



4

1 Haut : maison de Gilbert Jacquemet - Bas : maison de Marguerite Jousard 2 Haut : maison de Gilles Monnet - Bas : maison de Guy Couturier

3 Haut : maison et grange de Brigitte Guillot - Bas : séchoir à noix de Jojo Dye 4 Plusieurs maisons + l'église du village, la madone et le séchoir à noix

Entrevue entreprise

Rendez-vous à l'élevage Artik Stars

Entouré de vastes espaces, comment ne pas se retrouver en présence d'animaux dans notre village. Nous allons aujourd'hui vous faire découvrir l'élevage de chevaux Artik Stars géré par Lucie Rojat.



Lucie et Country

Pourquoi le nom d'ARTIK STARS ?

C'est le nom de ma 1^{ère} chienne dont j'ai voulu rendre hommage. Elle a été présente dans ma vie de mon enfance à mon adolescence.

Quel a été l'élément déclencheur pour devenir éleveur ?

Totalement autodidacte j'ai su très tôt que mon métier serait celui-ci. Être son propre patron, travailler avec les chevaux était une évidence.

“Je ne me voyais pas faire autre chose !”

Je suis animée par cette passion depuis que je suis enfant, j'ai toujours vécu parmi les chevaux.

Tout s'est déclenché avec l'arrivée de ma 1^{ère} jument en 2011, Country qui avait 2 ans. J'ai ensuite fait l'acquisition d'Everest alors âgé de 6 mois.

Quelle est ton activité ?

Lucie pratique au-delà de l'élevage, le débouillage qui est une grande activité. Les clients viennent de toute la France. Le débouillage consiste à préparer le cheval au travail monté, à lui faire découvrir ce que sont la selle et le filet, mais aussi à apprendre à ne pas bouger au montoir et à accepter un cavalier sur son dos. Le débouillage est une étape cruciale dans la vie du cheval. La clé de la réussite est une confiance mutuelle,

une grande complicité et une parfaite communication entre l'éducateur et l'éduqué. Je vends aussi quelques chevaux, je propose également l'éducation du cheval qui est l'étape suivante de l'apprentissage, du dressage du cheval.

Parfois c'est de la rééducation que je dois appliquer.

L'éducation comportementale permet de travailler, sans contrainte de temps (le cheval n'ayant aucune notion du temps...) sur le mental du cheval en cherchant les faiblesses dans ses bases, ses fondations, et en lui faisant comprendre ce que l'on attend de lui, de façon à les combler.

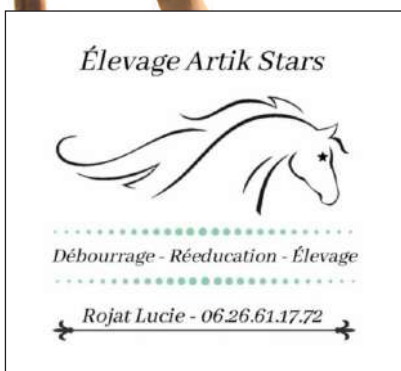
Une autre de mes activités est le travail du jeune cheval qui consiste à établir un planning de travail afin de le faire évoluer, d'atteindre le but initialement établi en différentes étapes.

Depuis quand ton activité a-t-elle débuté ?

À la fin du BAC, j'ai travaillé dans des écuries, avec des marchands et je me suis rapidement mise à mon compte en 2016.

Comment gères-tu ton élevage ?

Seule ! Le moins évident, c'est la gestion du temps mais au moins la prise de décision est en circuit court. Je me charge également de la gestion papier de mon élevage. Pour ce qui concerne mes tâches quotidiennes, le nettoyage des box, principalement l'hiver, dure environ 3 heures par jour.



Elyssand sous la neige

L'éducation, monter les chevaux c'est en moyenne 6 heures chaque jour.

Je suis en parallèle salariée à la ferme MABILY pour la traite, les soins, nourrir les chèvres et ce une heure et demie le matin et une heure et demie le soir.

Quels ont été les effets de la pandémie sur ton activité ?

Heureusement pas de réel impact hormis lors du 1^{er} confinement mais dans l'ensemble les clients ont été présents.

Quelle est ta stratégie ?

“Je travaille principalement au feeling !

Eduquer un cheval cela passe aussi par le cavalier. Ayant appris seule, pour pouvoir être au plus proche de l'optimisation de mon travail, je prends des cours avec un cavalier professionnel. Cela me permet d'acquérir de la technique.

Niveau alimentation, mon foin provient entièrement de mon exploitation. C'est du fait maison. Mes chevaux sont nourris à volonté l'hiver. En belle saison, ils sont au parc, au pré et se nourrissent naturellement en herbe. Je leur donne que très peu de granulés. Ils ont de l'eau de source en permanence, l'eau de la rivière pour les écuries.

Ils dorment au box la nuit et sont en extérieur la journée. Je fais travailler chaque cheval à tour de rôle.

Pour les soins, un vétérinaire attiré vient à la demande. Au moins une fois par an, les chevaux sont vaccinés et je m'occupe du protocole de vermifuge.

Prévois-tu des investissements ?

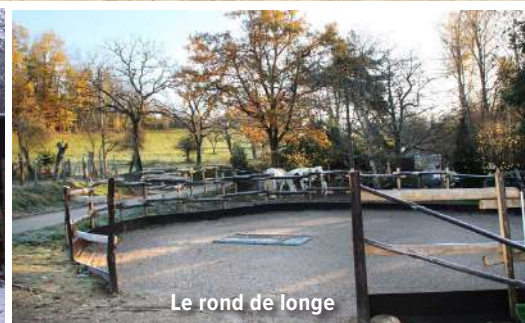
J'ai déjà investi ces dernières années notamment en créant un parking, une sellerie et en améliorant le rond de longe.



Jaal's au travail !



Les box sous la neige



Le rond de longe

Je souhaite faire une formation dans le but d'obtenir une autorisation publique pour effectuer des balades en voiture (calèche) lors de manifestations, cérémonies. Je pratique à titre personnel l'attelage en paire.

Comment te fais-tu connaître ?

Les réseaux sociaux sont un bon moyen ainsi que le bouche à oreille.

Mes clients étant satisfaits, j'ai à ce jour 100% de réussite, ce sont eux qui me font la plus belle des publicités.

Proposition pour les maîtresses du RPI : Lucie est tout à fait ouverte à faire visiter son élevage aux enfants lors d'une visite scolaire.

Je vous laisse maintenant découvrir l'élevage par ces quelques informations, suivez le guide :

En arrivant chez Lucie aux fouillouses vous pouvez visiter les bâtiments composés de 10 box. Le rond de longe pour le travail des chevaux était en copeaux jusqu'en 2020, modifié depuis par du sable pour un meilleur confort de travail.

La sellerie créée en 2021 permet un stockage du matériel.

En 2020, un parking a été conçu.

Les chevaux évoluent en paddock ou en pré sur environ 10 hectares. À ce jour Lucie a constamment de 10 à 15 chevaux dont 4 juments pour la reproduction (poulinière), 2 étalons, 1 poulain à naître en 2022 et 3 pour 2023.

Merci Lucie pour nous avoir fait découvrir ou redécouvrir ton activité au sein de notre village.

Belle réussite et bonne continuation !

Nadège REY, responsable
Commission communication





St-Michel-de-St-Geoirs de 1931 à 1945

En 1931, d'après le recensement, Saint-Michel compte 309 habitants. Le conseil municipal, l'année précédente, avait élu Etienne DYE, maire et Daniel CHAMPON adjoint. Camille BILLARD, secrétaire de mairie, étudie consciencieusement le Journal officiel. De nouvelles élections reconduiront les membres du conseil municipal en 1935. En 1944, le maire sera Joseph DYE.

La Combe... et son chemin de terre, décembre 1944

À partir des délibérations du conseil municipal, on peut retrouver les grandes lignes de ce qui fut la vie au village, de 1931 à 1945.

Par contre, il n'y a aucune trace écrite concernant la période de la Seconde Guerre mondiale, hormis, le **15 septembre 1940**, les restrictions imposées à l'entreprise GLAUDET, tant en carburants qu'en circulation proprement dite, et la demande du rétablissement des deux navettes journalières sur le trajet Grenoble-Beaufort.

Classons les délibérations suivant les thèmes

Divers

1931 : une taxe municipale est fixée sur les chiens: 15 F pour les chiens d'agrément et de chasse, 5 F pour la garde des troupeaux. Cette mesure est susceptible, d'après le nombre de chiens de la commune, de procurer un revenu appréciable, et les tarifs ne sont pas exagérés.

La population réclame que le courrier du premier train de Saint-Rambert soit distribué le même jour.

Gustave DIJON, maçon à Saint-Michel, s'est toujours occupé consciencieusement des bâtiments communaux et le conseil

municipal décide de faire procéder à l'installation de l'éclairage électrique.

3 septembre 1935 : Mme veuve Rosalie DYE, gérante du téléphone, démissionne. Mme Jeanne DYE, sa belle-fille, demande cet emploi.

En **Juin 1936** on décide de créer un syndicat pour l'achat d'un rouleau compresseur car la circulation automobile progresse.

19 septembre 1937 : la Fédération des groupements professionnels des producteurs et négociants en noix de Grenoble, pour sa création, ainsi que pour la propagande en faveur de la noix de Grenoble, a besoin de ressources. La commune doit lui accorder une subvention de 100 F (sur budget dépenses imprévues). Après le décès du desservant, l'abbé Elie Juvin, on renouvelle le bail à loyer du presbytère avec le nouveau curé, l'abbé Joseph Fabre. Ce bail de 18 ans, courra du 01/06/1937 au 01/06/1955, payable en une seule fois, le 15/12 de chaque année ; les 45,40 F d'impôts et d'assurances restent aux frais de la commune.

À cette époque, on constate qu'un quart des maisons, même au centre de la commune, sont inhabitées et ne trouveraient pas preneur.

Santé

L'état a fixé un taux minimum départemental pour les femmes en couches. C'est la commune qui paie cette allocation.

Le **11 février 1934**, le comité départemental de la Lutte contre la tuberculose a décidé la réorganisation des circonscriptions des dispensaires. Pour les communes, il faut une adhésion à un dispensaire de son choix avec un versement de 0,35F par habitant, soit, pour Saint-Michel, 110 F par an, à verser à la caisse départementale, au compte de l'affaire départementale d'hygiène, à Voiron.

Le **2 décembre 1934** a lieu l'inspection médicale des écoles par des médecins visiteurs inspecteurs d'hygiène et infirmières d'hygiène sociale. Il y a 36 élèves. La contribution communale s'élevant à 2 F par élève, cela représente 72 F.

8 septembre 1935 : sont maintenus les taux d'allocation : 60 F/mois pour les familles nombreuses, 2,50F/jour pour femmes en couches, 30 F/mois pour assistance aux vieillards.

Chemins

1931 : une demande de secours est adressée au maire pour les dégâts

causés aux chemins par une trombe d'eau abattue sur la région les 23 et 24 octobre, qui s'élèvent à 35 000 F ou 40 000 F : la commune n'est pas en mesure de supporter cette dépense.

En **novembre 1933**, des travaux sont effectués d'urgence par l'entreprise GAUDINO de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs pour la réparation du fond de la Bâtie (chemin rural de Plan à Saint-Michel) à la suite des orages d'octobre 1931 pas encore soldés. Le prix net s'élève à 15 000 F à partager entre Saint-Michel (22%), Saint-Geoirs (30%), Plan (18%), La Forteresse (30%). Le **30 novembre 1935** on vote une subvention de 20 000 F pour le chemin d'exploitation du village aux Arêtes.

1^{er} décembre 1935, les récentes pluies ont raviné les chemins et causé un éboulement de 500 m³ environ. Les dégâts sont estimés à 6 000 F. La commune ne peut supporter cette dépense.

8 décembre 1935 : une demande est établie pour que le chemin n° 1 allant au Petit Moulin soit classé chemin de grande communication.

16 avril 1938 c'est la création du chemin de Saint-Michel à La Forteresse.

1^{er} décembre 1940 : constat : Saint-Michel-de-Saint-Geoirs n'est desservi par aucun chemin départemental.

Eau

12 avril 1934, le projet d'adduction d'eau potable communale est établi avec le concours gratuit du Génie Rural, pour une estimation de 530 000 F. Les captages sont évalués à 65 000 F, l'ouvrage en béton armé à 95 000 F, les canalisations et accessoires à 315 000 F, l'appareillage de la station pompage à 40 000 F, donc : 515 000 F. Cette somme est à valoir pour l'achat de sources d'une teneur nécessaire au périmètre de protection réservée, et les indemnités pour passage des conduites s'il y a lieu. Ce projet reçoit l'approbation du conseil municipal qui sollicite une subvention de la part du Crédit Mutuel. On vote la participation commerciale dont la subvention sera, comme les fonds, nécessaire à l'entretien des ouvrages et on demande que le projet soit déclaré d'utilité publique. On s'engage à indemniser les usagers et autres des dommages éventuels. On comprend que deux mois plus tard le déficit du budget s'élève à 7166,60 F.

21 juin 1938 : il faut modifier le projet d'adduction d'eau subventionné par le Ministère de l'Agriculture. La sécheresse a rendu sans intérêt la source du Magnin, et la source Blain est grevée de servitudes d'usage. La source de la Cheyssière est la meilleure.

4 décembre 1938 : les frais d'analyse chimique d'une eau destinée à l'alimentation de la commune s'élèvent à 125 F et ceux de vacation pour étude géologique à 500 F.

2 mars 1939 : la subvention allouée à la commune n'a pu être utilisée, la sécheresse persistante ayant rendu anti-économique la dérivation d'une source dont la captation était prévue dans le projet subventionné. On demande que la subvention soit prorogée.

5 mars 1939, la mise à l'enquête du projet de la variante économique du projet subventionné a fait l'objet de quelques protestations d'ailleurs non opposées au projet puisque les signataires demandent à être desservis. La dépense prévue. Les protestataires sont loin des canalisations envisagées. Il paraît difficile de tout réaliser en même temps. Donc il faut faire le projet prévu puis donner satisfaction aux écarts.

Cimetière

24 février 1935 : on enregistre plusieurs demandes d'achat de concessions perpétuelles au cimetière, et il ne reste plus de terrain réservé à cet effet. Donc il faut reconvertir le rectangle de 76 m² (n°4 du plan) où il n'y a encore aucune inhumation.

29 mars 1936 : on décide d'augmenter le prix des concessions au cimetière, dont l'entretien est onéreux, de 60 à 80 F.

17 juillet 1938 : il n'y a pas de fonds disponibles pour payer la somme de 6 000 F pour la construction du mur de séparation de concessions au cimetière, et la réfection d'un mur de soutènement pour protéger la bascule de glissements de terrain : aussi, un emprunt est nécessaire.

Réclamations des parents d'élèves

26 décembre 1934 : les parents des enfants des écoles ont adressé à l'Inspecteur d'Académie une pétition concernant le retard et le peu de progrès que ces élèves ont vis-à-vis de l'instruction. Cela est dû à de trop fréquents changements d'instituteurs et à la suppression d'une école, donc il n'y a plus qu'un seul instituteur ou une seule institutrice. On demande le rétablissement de l'école des garçons, car il y a 37 élèves actuellement et il y en aura 40 en février 1935.

30 juin 1935 : les parents des enfants sont mécontents et réclament une seconde classe car il y a 40 enfants.

.../...



Une des premières "automobiles" à Saint-Michel en 1934, une Citroën B14 transformée.

Louis Dye (papa de Maurice et Jojo) devant sa voiture au côté de l'Abbé Joussard

© photo Jojo Dye

15 décembre 1935 : le maire a reçu les doléances des parents qui veulent mettre leurs enfants dans des pensionnats, et la demande de la création d'une classe enfantine pour les enfants de 3 à 6 ans.

19 décembre 1937 : on enregistre une nouvelle plainte des parents.

20 juin 1939 : la plainte des parents concernant l'école mixte sera envoyée au préfet le 04/07.

8 septembre 1940 : plainte des parents concernant la gémination. Après la réouverture d'une 2^e classe, il y aurait lieu de séparer garçons et filles, comme avant.

19 janvier 1941 : la somme figurant pour le chauffage des classes n'est pas assez

élevée depuis la réouverture de l'école des garçons. Il manque 1 500F pour le charbon.

28 septembre 1941 : rectification du statut de la Caisse des Ecoles.

18 octobre 1942 : instituteur et institutrice veulent un changement : groupes d'enfants de 7/8 ans garçons et filles dans l'école des garçons et 6/7 ans dans l'école des filles. Acceptation.

À la rentrée d'**octobre 1945**, le nouveau couple d'instituteurs s'adresse au nouveau maire, Gabriel MARION-VEYRON.

22 décembre 1945 : plaintes émanant de la part des parents d'élèves concernant l'instruction des enfants.

« Les enfants n'ont pas l'instruction en rapport avec leur âge, malgré la bonne volonté des enseignants. Ne pouvant donner des cours différents à tous les enfants de 5 à 14 ans, la coéducation faciliterait beaucoup la tâche des instituteurs et rendrait le niveau intellectuel aux enfants qui sont très en retard. Il faut faire une demande au préfet pour que les enfants du même âge, garçons et filles, suivent les mêmes cours, dans la même classe, au libre choix des instituteurs. Pendant les récréations, les enfants s'amuseraient dans leur cour respective. Si la surveillance est insuffisante de la part des instituteurs, le conseil municipal aura le pouvoir de remettre les classes comme auparavant dans deux écoles distinctes ».



L'occasion nous est fournie ici d'évoquer **ce nouveau couple d'enseignants, en particulier l'institutrice, décédée il y a peu de temps.**

Antonine BARBIER, cadette d'une famille de trois filles, naît le 20/04/1921 à Ornacieux. Elle grandit à Saint-Georges d'Espéranche, dans la propriété que cultivent ses parents. Elle poursuit ses études secondaires à Bourgoin où elle obtient le Brevet Élémentaire.

Avec un an d'avance, elle est reçue première au concours d'entrée à l'École Normale de Grenoble où, après trois ans de formation, elle réussit son Brevet Supérieur.

Elle est nommée à l'école à classe unique de Comberousse, un hameau de Saint-Georges. Un seul élève parle français et sert d'interprète auprès des autres qui s'expriment en patois.

Lors d'une conférence pédagogique à Heyrieux, où elle s'est rendue à bicyclette, elle fait la connaissance d'un instituteur de Saint-Georges, **André CHAVANT**, son conseric et... futur mari.

Ensuite elle est affectée à Saint-Laurent-du-Pont.

Après leur mariage en **1945**, M. et Mme Chavant, qui ont demandé un poste double, arrivent à Saint-Michel-de-Saint-Geoirs.

Antonine n'ose pas défaire tous ses bagages car le logement de fonction, au-dessus de l'école, ne bénéficie d'aucun confort, même pas d'installation d'eau courante.

Il leur faut aller chercher l'eau à la fontaine de la maison voisine.

De plus, l'école n'étant pas géminée, cela représente pour eux un surcroît de travail.

Ils promettent au maire et au conseil municipal qui donnent leur accord pour deux classes mixtes de faire régner une discipline stricte pour que tout aille pour le mieux.

On comprend mieux maintenant leur sévérité vis-à-vis de leurs élèves.

Ils forment ainsi tous les enfants de Saint-Michel nés entre 1933 et 1949.

Ils entretiennent de bons rapports avec les parents d'élèves qui apprécient leur compétence, leur dévouement, les multiples services dont ils sont coutumiers.

Passionnés par leur métier, après la classe, ils emportent les cahiers de leurs élèves, les corrigent, et les préparent avec application pour le lendemain.

Ils les regroupent, le samedi après-midi : les filles avec la maîtresse pour l'apprentissage du tricot, de la couture... et les garçons pour d'autres travaux manuels avec le maître.

Ils favorisent la lecture et réapprennent à lire aux plus grands qui se mettent à progresser.

Ils ne comptent pas les heures supplémentaires le soir pour réexpliquer les leçons et les exercices supplémentaires auprès de ceux qui ont des difficultés.

Plus que des enseignants, ce sont aussi des éducateurs. Ils vérifient la propreté des visages, des mains, la bonne tenue vestimentaire, et, surtout, le respect de la politesse et de la morale.

Homme et femme de devoir, Ils accompagnent les enfants sur le pas de la porte, veillant à ce qu'ils se rendent bien en direction de leur domicile, ou de l'église les jours de catéchisme.

Le 11 novembre, pour célébrer l'armistice de 1918, ils sont présents à la cérémonie de l'appel aux soldats devant le monument aux morts, et encadrent les garçons et les filles, qui tiennent un bouquet de chrysanthèmes à la main, impeccablement alignés et silencieux.

Dans son cercle familial, Madame Chavant est gaie et chante sans cesse. Elle aime tant la musique classique qu'elle a découverte quand elle avait 14 ans, à Bourgoin, lors d'un concert où était joué "Le Boléro" de Ravel.

Ses deux enfants grandissent. Elle fait en sorte, ainsi que son époux, pour éviter toute jalousie, qu'ils aient un comportement irréprochable car ils doivent montrer l'exemple.

Elle ne veut pas qu'ils soient pensionnaires comme elle le fut pendant son adolescence. Aussi leur demande de mutation est acceptée.



Photo de classe de la 1^{ère} année scolaire d'Antonine et André Chavant à Saint-Michel, 1946-1947 (de gauche à droite et de haut en bas).

• **1^{er} rang** : Raymond FAVIER, Arsène VEYRON, Julien DYE, Marie-Josèphe GINET, Marie-Josèphe DURAND, Ghislaine REBOUD, Simone FAVIER, Jeannette DYE, Eva HORTER, Antonia GINET, Yvette FAVIER, Marthe GUILLOT • **2^e rang** : André CHAVANT (instituteur), Léon CHAMPON, Gérard REBOUD, Guy COUTURIER, Maurice EYMOND, Louis MARTIN, Madeleine GUEFFIER, Hélène CHAMPON, Marguerite BILLARD, Monique DYE, Antonia DYE, Antonine CHAVANT (institutrice)
 • **3^e rang** : Marc GUILLOT, Michel GUILLOT, Maurice GUILLOT, Yves MABILY, André JASSET, Marcel GINET, Jojo FAVIER, Marguerite FAVIER, Raymonde CHAMPON, Antonia ROJAT, Danielle JACQUEMET, Marie-Andrée COUTURIER, Joëlle MOTTIN, Michelle DYE • **4^e rang** : Maurice BILLARD, René GINET, Germain ROJAT, Jean CHAMPON, Ghislain MARGUET, Gabriel MARION, Gabriel REBOUD, Jojo DYE, Léon MABILY, André VEYRON.

Ils quittent donc notre commune en **1955**, après 10 ans de bons et loyaux services. Ces dix années furent sans doute les plus heureuses de leur carrière.

Moins d'un an plus tard, quand l'avis d'obsèques de Monsieur Hippolyte Barbier est connu, un car est commandé pour permettre aux habitants du village de se rendre à l'église de Saint-Georges d'Espéranche.

Mme Chavant, émue aux larmes en reconnaissant tous ces parents d'élèves venus l'entourer lors des funérailles de son père, comprend leur attachement à son égard.

Tous veulent ainsi la remercier pour les visites qu'elle faisait dans les familles lors de la naissance d'un bébé et toutes les attentions prodiguées à leurs enfants. Elle s'était montrée, certes, exigeante, mais, également, maternelle.

Quel changement pour eux que leur installation à Echirrolles, banlieue urbaine où se côtoient de multiples ethnies !

Leur vocation d'enseignants leur permet de s'adapter. Ils gravissent les échelons et deviennent tous deux directeurs d'école.

Parvenus à l'âge de la retraite, ils achètent un appartement à Grenoble, près de la gare. Ils acquièrent un pied-à-terre à Saint-Nizier-

du-Moucherotte, pour profiter de "l'air pur de nos montagnes" à la belle saison et leurs premiers élèves prennent l'habitude de les inviter, une fois par an, au restaurant, pour leur bonheur à tous.

Tous deux s'épaulent dans les gestes de la vie quotidienne.

Le **20 décembre 2013**, âgé de 92 ans, officier des Palmes académiques, Monsieur Chavant meurt.

Quel chagrin pour celle qui fut sa compagne pendant 68 ans !

Elle reste digne et apprécie l'éloge que Ghislain Marguet, en la salle de cérémonie du centre funéraire à La Tronche, rend à son ancien maître, fils du résistant Eugène Chavant, bien connu sous le surnom de Clément.

Elle continue son bénévolat, tant qu'elle peut, auprès de jeunes dont les parents maîtrisent mal notre langue.

Elle regrette que sa vue ne lui permette plus de lire et d'écrire comme elle aimerait le faire.

Elle s'intéresse à tout ce que vivent ses descendants, notamment la scolarité de ses deux arrière-petites-filles.

Elle souffle 100 bougies le 21 avril 2021.

Les soignants de l'hôpital, où elle est admise après sa chute, admirent sa mémoire intacte et son éloquence aisée.

Elle s'éteint, sereinement, le **16 juin 2021**, entourée de ses enfants.

Trois couples, parmi ses anciens élèves, sont présents lors de la cérémonie religieuse en l'église de Notre-Dame du Rosaire, à la Tronche, le 21 juin.

Elle rejoint, au cimetière Saint-Roch, celui à qui elle fut unie pour la vie et pour la mort.

Madeleine MEUNIER née TANCHOT

Sources : délibérations du conseil municipal

Collaboration de Christiane CHAVANT



Antonine Chavant, à l'occasion de son centième anniversaire, en avril 2021

Photo : *vercors-resistance.fr*



Mairie de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

1550 Route de la Forteresse
38590 SAINT-MICHEL-DE-SAINT-GEOIRS

Tél. 04 76 65 48 83
mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

www.mairie-stmichelstgeoirs.com

